



RAPPORT DE FORMATIONS OBLIGATOIRES DES ÉLU(E)S

Préambule

Conformément à l'article 15 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (LEDMM), tout membre d'un conseil d'une municipalité doit, dans les six mois du début de son premier mandat et de tout mandat subséquent, participer à une formation sur l'éthique et déontologie en matière municipale. Tel que stipule l'article 313 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM), le début d'un mandat d'un membre du conseil commence au moment où il prête serment.

Tous les élus municipaux doivent, dans les 30 jours de leur participation à la formation obligatoire en éthique, déclarer celle-ci au greffier ou greffier-trésorier de la municipalité, qui en fait rapport au conseil. Cette formation doit être dispensée par un formateur ou un organisme autorisé et diffusé sur le site internet de la Commission municipale du Québec (CMQ). La municipalité doit tenir à jour sur son site internet la liste des élus ayant participé à la formation.

Objet

Cette formation doit notamment, en outre de tout contenu minimal obligatoire doit fixer la CMQ, viser à susciter une réflexion sur l'éthique en matière municipale, favoriser l'adhésion aux valeurs énoncées par le code d'éthique et de déontologie et permettre l'acquisition de compétences pour assurer la compréhension et le respect des règles prévues par celui-ci. Elle doit aussi porter sur le rôle et les responsabilités des élus municipaux.

Rapport de formation

Siège	Nom de l'élu	Date de début du mandat	Titre de la formation	Date de la formation	Confirmation de participation reçue
Maire	Sylvain Payant	8 octobre 2025	Comprendre le fonctionnement municipale et le rôle d'élu(e)	2 mars 2026	X
			Éthique et déontologie en matière municipale	26 février 2026	X
Conseiller siège 1	Daniel Beaudin	10 novembre 2025	Comprendre le fonctionnement municipale et le rôle d'élu(e)	2 mars 2026	X
			Éthique et déontologie en matière municipale	26 février 2026	X
Conseiller siège 2	Martin Lafond	10 novembre 2025	Comprendre le fonctionnement municipale et le rôle d'élu(e)	18 mars 2026	X
			Éthique et déontologie en matière municipale	11 mars 2026	X
Conseiller siège 3	Mathieu Henderson	10 novembre 2025	Comprendre le fonctionnement municipale et le rôle d'élu(e)	2 mars 2026	X
			Éthique et déontologie en matière municipale	26 février 2026	X
Conseiller siège 4	Mario Henderson	10 novembre 2025	Comprendre le fonctionnement municipale et le rôle d'élu(e)	2 mars 2026	X
			Éthique et déontologie en matière municipale	11 mars 2026	X
Conseillère siège 5	Louise Laplante	8 octobre 2025	Comprendre le fonctionnement municipale et le rôle d'élu(e)	2 mars 2026	X
			Éthique et déontologie en matière municipale	26 février 2026	X
Conseiller siège 6	Susan Demers	10 novembre 2025	Comprendre le fonctionnement municipale et le rôle d'élu(e)	2 mars 2026	X
			Éthique et déontologie en matière municipale	27 février 2026	X

Ce rapport a été déposé à la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome tenue le

Josée Daigneault, Directrice-générale et greffière-trésorière

ATTESTATION

de réussite



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nous attestons que

Sylvain Payant

a réussi la formation

Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élu(e) (obligatoire)

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités

Date : **2 mars 2026**

Responsable de la formation : **Me Axel Fournier**

Objectifs de formation :

- Comprendre le fonctionnement du conseil municipal et les règles encadrant le processus décisionnel
- Clarifier les rôles respectifs des élu(e)s et de l'administration municipale pour favoriser une collaboration efficace
- Maîtriser les principes de gestion financière pour une administration responsable
- Saisir les enjeux liés à l'aménagement du territoire pour des décisions éclairées et durables



Nombre UEC :
0.80

Nombre d'heures :
7h30

ATTESTATION

de réussite



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nous attestons que
Sylvain Payant

a réussi la formation

Éthique et déontologie en matière municipale (obligatoire) - nouveaux élu(e)s

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités

Date : **26 février 2026**

Responsable de la formation : **Me Matthieu Tourangeau**

Objectifs de formation :

- Comprendre les règles d'éthique et de déontologie
- Adopter une conduite respectueuse et intègre
- Prévenir les conflits d'intérêts
- Distinguer les rôles des élu(e)s et des employé(e)s
- Connaître le rôle de la Commission municipale du Québec



Nombre UEC :
0.40

Nombre d'heures :
3h30

ATTESTATION

de réussite



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nous attestons que

Daniel Beaudin

a réussi la formation

Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élu(e) (obligatoire)

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités

Date : **3 mars 2026**

Responsable de la formation : **Me Axel Fournier**

Objectifs de formation :

- Comprendre le fonctionnement du conseil municipal et les règles encadrant le processus décisionnel
- Clarifier les rôles respectifs des élu(e)s et de l'administration municipale pour favoriser une collaboration efficace
- Maîtriser les principes de gestion financière pour une administration responsable
- Saisir les enjeux liés à l'aménagement du territoire pour des décisions éclairées et durables



Nombre UEC :
0.80

Nombre d'heures :
7h30

ATTESTATION

de réussite



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nous attestons que

Daniel Beaudin

a réussi la formation

Éthique et déontologie en matière municipale (obligatoire) - nouveaux élu(e)s

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités

Date : **26 février 2026**

Responsable de la formation : **Me Matthieu Tourangeau**

Objectifs de formation :

- Comprendre les règles d'éthique et de déontologie
- Adopter une conduite respectueuse et intègre
- Prévenir les conflits d'intérêts
- Distinguer les rôles des élu(e)s et des employé(e)s
- Connaître le rôle de la Commission municipale du Québec



Nombre UEC :
0.40

Nombre d'heures :
3h30

ATTESTATION

de réussite



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nous attestons que

Martin Lafond

a réussi la formation

Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élu(e) (obligatoire)

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités

Date : **19 mars 2026**

Responsable de la formation : **Me Joanne Côté**

Objectifs de formation :

- Comprendre le fonctionnement du conseil municipal et les règles encadrant le processus décisionnel
- Clarifier les rôles respectifs des élu(e)s et de l'administration municipale pour favoriser une collaboration efficace
- Maîtriser les principes de gestion financière pour une administration responsable
- Saisir les enjeux liés à l'aménagement du territoire pour des décisions éclairées et durables



Nombre UEC :
0.80

Nombre d'heures :
7h30

ATTESTATION

de réussite



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nous attestons que

Martin Lafond

a réussi la formation

Éthique et déontologie en matière municipale (obligatoire) - réélu(e)s

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités

Date : **12 mars 2026**

Responsable de la formation : **Me Maryse Catellier-Boulianne**

Objectifs de formation :

- Revoir les rôles des élu(e)s et prévenir l'ingérence dans l'administration
- Rappeler les règles déontologiques et les obligations du Code d'éthique
- Renforcer les compétences pour gérer les conflits d'intérêts et adopter une conduite respectueuse
- Comprendre les mécanismes d'enquête et de sanction de la Commission municipale du Québec



Nombre UEC :
0.40

Nombre d'heures :
3h30

ATTESTATION

de réussite



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nous attestons que
Mathieu Henderson

a réussi la formation
Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élu(e) (obligatoire)
Organisée par la Fédération québécoise des municipalités

Date : **2 mars 2026**

Responsable de la formation : **Me Axel Fournier**

Objectifs de formation :

- Comprendre le fonctionnement du conseil municipal et les règles encadrant le processus décisionnel
- Clarifier les rôles respectifs des élu(e)s et de l'administration municipale pour favoriser une collaboration efficace
- Maîtriser les principes de gestion financière pour une administration responsable
- Saisir les enjeux liés à l'aménagement du territoire pour des décisions éclairées et durables



Nombre UEC :
0.80

Nombre d'heures :
7h30

ATTESTATION

de réussite



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nous attestons que
Mathieu Henderson

a réussi la formation
Éthique et déontologie en matière municipale (obligatoire) - nouveaux élu(e)s
Organisée par la Fédération québécoise des municipalités

Date : **26 février 2026**

Responsable de la formation : **Me Matthieu Tourangeau**

Objectifs de formation :

- Comprendre les règles d'éthique et de déontologie
- Adopter une conduite respectueuse et intègre
- Prévenir les conflits d'intérêts
- Distinguer les rôles des élu(e)s et des employé(e)s
- Connaître le rôle de la Commission municipale du Québec



Nombre UEC :
0.40

Nombre d'heures :
3h30

ATTESTATION

de réussite



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nous attestons que
Mario Henderson

a réussi la formation
Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élu(e) (obligatoire)
Organisée par la Fédération québécoise des municipalités

Date : **2 mars 2026**

Responsable de la formation : **Me Axel Fournier**

Objectifs de formation :

- Comprendre le fonctionnement du conseil municipal et les règles encadrant le processus décisionnel
- Clarifier les rôles respectifs des élu(e)s et de l'administration municipale pour favoriser une collaboration efficace
- Maîtriser les principes de gestion financière pour une administration responsable
- Saisir les enjeux liés à l'aménagement du territoire pour des décisions éclairées et durables



Nombre UEC :
0.80

Nombre d'heures :
7h30

ATTESTATION

de réussite



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nous attestons que
Mario Henderson

a réussi la formation
Éthique et déontologie en matière municipale (obligatoire) - nouveaux élu(e)s
Organisée par la Fédération québécoise des municipalités

Date : **16 mars 2026**
Responsable de la formation : **FQM**

Objectifs de formation :

- Comprendre les règles d'éthique et de déontologie
- Adopter une conduite respectueuse et intègre
- Prévenir les conflits d'intérêts
- Distinguer les rôles des élu(e)s et des employé(e)s
- Connaître le rôle de la Commission municipale du Québec



Nombre UEC :
0.40

Nombre d'heures :
3h30

ATTESTATION

de réussite



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nous attestons que

Louise Laplante

a réussi la formation

Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d' élu(e) (obligatoire)

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités

Date : **2 mars 2026**

Responsable de la formation : **Me Axel Fournier**

Objectifs de formation :

- Comprendre le fonctionnement du conseil municipal et les règles encadrant le processus décisionnel
- Clarifier les rôles respectifs des élu(e)s et de l'administration municipale pour favoriser une collaboration efficace
- Maîtriser les principes de gestion financière pour une administration responsable
- Saisir les enjeux liés à l'aménagement du territoire pour des décisions éclairées et durables



Nombre UEC :
0.80

Nombre d'heures :
7h30

ATTESTATION

de réussite



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nous attestons que

Louise Laplante

a réussi la formation

Éthique et déontologie en matière municipale (obligatoire) - nouveaux élu(e)s

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités

Date : **26 février 2026**

Responsable de la formation : **Me Matthieu Tourangeau**

Objectifs de formation :

- Comprendre les règles d'éthique et de déontologie
- Adopter une conduite respectueuse et intègre
- Prévenir les conflits d'intérêts
- Distinguer les rôles des élu(e)s et des employé(e)s
- Connaître le rôle de la Commission municipale du Québec



Nombre UEC :
0.40

Nombre d'heures :
3h30

ATTESTATION

de réussite



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nous attestons que

Susan Demers

a réussi la formation

Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élu(e) (obligatoire)

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités

Date : **2 mars 2026**

Responsable de la formation : **Me Axel Fournier**

Objectifs de formation :

- Comprendre le fonctionnement du conseil municipal et les règles encadrant le processus décisionnel
- Clarifier les rôles respectifs des élu(e)s et de l'administration municipale pour favoriser une collaboration efficace
- Maîtriser les principes de gestion financière pour une administration responsable
- Saisir les enjeux liés à l'aménagement du territoire pour des décisions éclairées et durables



Nombre UEC :
0.80

Nombre d'heures :
7h30

ATTESTATION

de réussite



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nous attestons que

Susan Demers

a réussi la formation

Éthique et déontologie en matière municipale (obligatoire) - réélu(e)s

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités

Date : **27 février 2026**

Responsable de la formation : **Me Maryse Catellier-Boulianne**

Objectifs de formation :

- Revoir les rôles des élu(e)s et prévenir l'ingérence dans l'administration
- Rappeler les règles déontologiques et les obligations du Code d'éthique
- Renforcer les compétences pour gérer les conflits d'intérêts et adopter une conduite respectueuse
- Comprendre les mécanismes d'enquête et de sanction de la Commission municipale du Québec



Nombre UEC :
0.40

Nombre d'heures :
3h30